

Les CFF «rendent» ses liaisons à l'Est vaudois

Trains

Un accord avec l'Etat a été conclu: la cadence à 30 minutes sera maintenue entre Berne et le Chablais aux heures de pointe en 2018. Les Alpes vaudoises en bénéficient aussi

Claude Béda

Après le tollé suscité par leur projet d'horaire 2018, les CFF font marche arrière. En particulier pour ce qui concerne le Chablais, la Riviera et les Alpes vaudoises. Sur la base d'un accord passé avec le Conseil d'Etat, ils maintiendront deux trains par heure entre l'Est vaudois et Berne aux heures de pointe. Dans ce but, quatre trains navettes supplémentaires circuleront en semaine entre Saint-Maurice et Lausanne, alors que les horaires de deux InterRegio Brigue-Genève-Aéroport seront adaptés. Des correspondances pourront être maintenues à certaines heures, lorsque l'Eurocity Genève-Milan circulera. Ce qui aura aussi pour effet d'augmenter leur nombre deux fois par heure à Lausanne, principalement le matin et le soir. «Ces améliorations ne sont pas idéales, mais elles limitent la casse», commente Nuria Gorrite, conseillère d'Etat.

Durant les week-ends, les CFF ont accepté de financer le prolon-

gement du «Train des Vignes» du RER Vaud (S 7 Vevey - Puidoux-Chexbres) jusqu'à Palézieux, offrant à chaque heure aux voyageurs en provenance de la ligne du Simplon une alternative pour se rendre plus rapidement en direction de Berne. Les correspondances seront ainsi assurées systématiquement deux fois par heure le samedi et le dimanche, via Lausanne ou Vevey et Palézieux. «Cette solution répond aux crain-

«Ces améliorations ne sont sans doute pas idéales, mais elles ont pour effet de bien limiter la casse»

Nuria Gorrite Conseillère d'Etat

tes des milieux touristiques en permettant de maintenir des temps de parcours attractifs entre Berne et les stations des Alpes vaudoises», poursuit Nuria Gorrite.

Même s'il ne se concrétisera que dans deux ans, le rétablissement de la totalité des correspondances en gare de Lausanne constitue un autre acquis du Conseil d'Etat auprès des CFF. Ce sont en effet les ruptures de correspon-

dances, notamment pour tous les trains bordant la ligne du Simplon qui avait suscité ce printemps une levée de boucliers dans l'Est vaudois. Les CFF se sont dès lors engagés à rétablir les correspondances entre les InterRegio du Valais et de Lucerne dès la mise en service de l'horaire 2020, à la fin 2019, après l'agrandissement du tunnel de Burier. Car l'arrivée des nouvelles rames à deux étages permettra de libérer le matériel roulant nécessaire à ces correspondances.

L'exception à la règle

«L'horaire 2018 doit rester une exception à la règle d'assurer des correspondances entre toutes les lignes dans le nœud ferroviaire romand de Lausanne, glisse le ministre vaudoise des Transports. Cela même si les chantiers prévus entre Berne, Lausanne et Montreux sont nécessaires pour rattraper le retard d'entretien sur les rails romands.»

Syndic d'Aigle, conseiller national et président des Transports publics du Chablais (TPC), Frédéric Borloz ne dit pas autre chose: «Je suis satisfait que les CFF prennent enfin un peu en compte un bassin de population de 200 000 habitants (la Riviera et le Chablais), mais cela n'est pas suffisant. Pour ma part, je reviendrai avec des propositions concrètes pour l'horaire 2019.»